



Les inscriptions à l'Association Sportive du Collège sont ouvertes !

publié le 14/09/2017

Le collège Robert Cellier propose une structure permettant à votre enfant de pratiquer une activité sportive :
« l'Association Sportive ».

Les activités proposées sont encadrées par Mme CHARLES, M BOURRIER et M SZWANKOWSKI, professeurs d'EPS.
Les activités sont proposées le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, le Mercredi après- midi. Certains mercredis après- midi, les élèves pourront participer à des rencontres avec d'autres établissements, les autres seront réservés à l'entraînement.
Le calendrier des rencontres vous sera communiqué au cours du mois de septembre. Cela représente environ 4 mercredis par activité au maximum. L'association est affiliée à l'UNSS (Union nationale du Sport Scolaire).

Les activités proposées sont les suivantes : Hand Ball, Futsall, Badminton, Cirque, Cross, Danse, Course d'orientation, Raid...

Les documents à fournir pour s'inscrire sont à remettre aux enseignants d'EPS dans une enveloppe au nom de l'enfant :

- Autorisation parentale (**formulaire distribué par les enseignants d'EPS ou à télécharger sur le site**).

Pas de certificat médical

- 20 euros* en chèque (à l'ordre de l'AS du collège Robert Cellier) ou espèce.

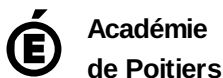
*Grâce à la participation du conseil départemental (5 euros) la licence est au prix de 20 Euros.

1 tee shirt de l'AS est offert à chaque inscrit * dans la limite des stocks disponibles

Vive le Sport scolaire et vive l'AS !

Document joint

 [lettre_info_as_2017](#) (Word de 17.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.